

Ce programme sert à préparer l'épreuve écrite disciplinaire (n°1 : partie 'a' et éventuellement partie 'b') et l'épreuve écrite disciplinaire appliquée (n°3).

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année.

Thème et axes

- | | |
|---|---|
| ▪ Thème (programme collège, cycle 3) : | Imaginaire |
| ▪ Axe 1 (programme lycée, cycle terminal) : | Fictions et réalités |
| ▪ Axe 2 (programme lycée, cycle terminal) : | Territoire et mémoire |
| ▪ Axe 3 (programme lycée, spécialité première) : | Formes du collectif / Pratiques culturelles |
| ▪ Axe 4 (programme lycée, spécialité terminale) : | Pouvoirs et contre-pouvoir / Pouvoirs et construction politique |

Œuvres servant d'appui au programme

Les dossiers proposés à l'analyse des candidats seront composés d'extraits de l'une ou l'autre des œuvres servant d'appui au programme. Les autres documents, textes ou images, seront représentatifs de la culture bretonne indispensable à l'enseignement de la langue. Ce corpus permettra de construire la problématique ou la ligne de force pédagogique des dossiers, en résonance avec le thème ou l'axe indiqué.

- PIROU Yann-Ber, *Divaskell da nijal kuit*, Morlaix, Skol Vreizh, 2017.
- HELIAS Pierre-Jakez, *Marh al Iorh*, Paris, Plon, 1986.
- RIOU Jakez, *Nomenoe oe !*, [1941], Landeda, Aber, 2010.
- AN UHEL Fañch, *Gwerzioù Breiz-Izel, Chants populaires de la Bretagne*, [1868], Paris, Maisonneuve et Larose, 1971.
- LA VILLEMARQUÉ Théodore Hersart (de), *Barzaz-Breiz. Chants populaires de la Bretagne*, [1839-1845-1867], Paris, Perrin, 1963.